

L'âge de départ à la retraite progresse sensiblement en 2009

Huit mois de plus. L'âge moyen de départ à la retraite devrait s'établir à 61 ans et demi en 2009 pour les salariés du régime général, prévoit la Caisse nationale d'assurance-vieillesse (CNAV). C'est huit mois de plus qu'en 2008 (60 ans et près de 10 mois), et c'est aussi la première fois que l'âge de départ augmente depuis la réforme de 2003.

Cette progression soudaine est essentiellement due au durcissement des conditions d'accès au dispositif « carrières longues », a expliqué hier Pierre Mayeur, directeur de la CNAV. En vigueur depuis 2004, ce dispositif permet aux salariés qui ont commencé à travailler très jeunes de partir avant 60 ans s'ils ont suffisamment cotisé. Il a rencontré un grand succès jusqu'à l'an dernier, plus de 100.000 salariés en bénéficiant tous les ans. Cette année, ils devraient être moins de 25.000. De plus en plus de salariés ont également opté pour la surcote, qui permet de majorer la pension lorsqu'on recule l'âge de départ : 12,2 % des nouveaux retraités en ont bénéficié au premier semestre 2009, contre moins de 10 % en 2008. Mais ce mécanisme n'a encore que peu d'influence sur l'âge moyen du départ.

Source Les Echos.fr : Lire la suite